

Le Programme d'Échanges en bref

ACTIVITÉS / DURÉE / LANGUE / PUBLIC CIBLE / PÉRIODE DE CANDIDATURE

Échanges				
Stages généralistes	5 à 10 jours	Langue véhiculaire	Juges, procureurs et personnels judiciaires	Septembre - Octobre
Stages spécialisés	5 jours	Langue véhiculaire	Juges et procureurs	Septembre - Octobre
Échanges pour chefs de juridiction	3 à 5 jours	Langue véhiculaire	Chefs de juridiction	Septembre - Octobre
Échanges pour formateurs judiciaires	3 à 10 jours	Langue véhiculaire	Formateurs judiciaires	Septembre - Octobre
Échanges sur initiative personnelle				
Échanges bilatéraux	5 jours	Langue véhiculaire	Juges, procureurs et personnels judiciaires	Septembre - Octobre
Échanges régionaux	3 à 5 jours	Langue véhiculaire	Juges, procureurs et personnels judiciaires	Toute l'année
Programme de subventions de formation judiciaire	Jusqu'à 5 jours	Langue véhiculaire	Juges, procureurs, personnels judiciaires et formateurs	Toute l'année
Programme d'échanges commun REFJ-CEPOL	5 jours	Anglais	Procureurs et juges pénalistes	Janvier - Février
Formation initiale				
Programme AIAKOS	5 jours à l'étranger (et 5 jours dans le pays d'origine)	Anglais	Futurs et jeunes juges et procureurs	Selon les instituts de formation judiciaire
Activités de formation dans les organisations européennes et internationales				
Stages de longue durée	3 à 12 mois	Anglais ou français	Juges et procureurs	Septembre - Octobre
Visites d'étude	1.5 à 5 jours	Anglais ou français	Juges, procureurs et personnels judiciaires	2 appels : Novembre - Décembre & Mai - Juin



Visite d'étude au sein des institutions européennes, Bruxelles, Belgique

Financement

LE REFJ couvre les frais de voyage et les dépenses journalières au moyen d'un per diem ou, le cas échéant, via le remboursement sur base du coût réel.

Comment postuler ?

Plusieurs appels à candidatures sont organisés durant l'année selon le type d'activité. Ils sont communiqués aux membres, membres associés et institutions partenaires du REFJ, ainsi que sur son site internet.

Les juges, procureurs, personnels et formateurs judiciaires dotés d'une forte motivation et d'une bonne connaissance de la langue de l'activité sont invités à postuler via le formulaire de candidature en ligne du Programme d'Échanges.

La sélection des participants relève des institutions membres du REFJ.

Pour en savoir plus!

Visitez le site internet du REFJ www.ejtn.eu/fr



Réseau Européen de Formation Judiciaire (REFJ)
Rue du Commerce 123, B-1000 Bruxelles

✉ exchangeprogramme@ejtn.eu ☎ +32 2 280 22 42



Le Programme d'Échanges des Autorités Judiciaires



Avec le soutien financier du Programme Justice de l'Union européenne

ejtn



Visite d'étude à Eurojust, La Haye, Pays-Bas

À PROPOS

Lancé en 2005 à l'initiative du Parlement européen, le Programme d'Échanges des Autorités Judiciaires est l'activité phare du REFJ. Par le biais de ce programme, le REFJ entend offrir aux juges, procureurs et personnels judiciaires européens des activités de qualité qui répondent à leurs besoins actuels et futurs. Le REFJ est aujourd'hui reconnu comme l'acteur le mieux placé pour la mise en œuvre des échanges entre autorités judiciaires.

Grâce à ce programme...

- ▶ Découvrez les systèmes judiciaires des autres États membres
- ▶ Echangez des bonnes pratiques avec vos homologues européens
- ▶ Développez votre réseau professionnel
- ▶ Perfectionnez vos connaissances linguistiques

L'objectif principal du Programme d'Échanges est de permettre à ses bénéficiaires de parfaire leur connaissance des différents systèmes judiciaires européens, du droit de l'Union européenne (UE) et des instruments de coopération judiciaire par le biais de contacts directs, d'échanges de vues et d'expériences avec les juges, procureurs et personnels judiciaires des différents États membres de l'UE.

Le Programme d'Échanges vise également à construire une culture judiciaire européenne fondée sur une confiance mutuelle entre les autorités judiciaires appartenant à l'espace judiciaire européen commun.

» Le REFJ nous a rassemblé, nous avons partagé notre expérience et nos opinions dans un environnement multinational et européen, en ayant la certitude que nous sommes tous différents mais unis. Nous avons réaffirmé notre conviction dans l'Union européenne et avons une fois de plus apprécié son rôle unificateur.
Un personnel judiciaire grec – Stage généraliste aux Pays-Bas

LES ACTIVITÉS COMPRENNENT...

Échanges judiciaires

Les **échanges** entre les cours, les tribunaux et les parquets, ainsi qu'entre les instituts de formation judiciaire des États membres de l'UE permettent aux participants de découvrir ou de mieux appréhender le système judiciaire du pays d'accueil, en visitant les institutions judiciaires, en assistant à des audiences et en échangeant avec leurs homologues.

Différents types d'échanges sont offerts selon le profil des participants :

- ▶ Les **stages généralistes** donnent une vue d'ensemble du système judiciaire du pays d'accueil ;
- ▶ Les **stages spécialisés** se concentrent sur un domaine juridique particulier ;
- ▶ Les **échanges pour chefs de juridictions** visent à façonner les compétences des participants en matière de leadership professionnel et d'administration des tribunaux et parquets ;
- ▶ Les **échanges pour formateurs judiciaires** sont axés sur la méthodologie ainsi que sur les outils et programmes pédagogiques.

Les juges, procureurs, personnels et formateurs judiciaires de l'UE peuvent aussi proposer de leur propre initiative un échange avec un tribunal, un parquet ou un institut de formation judiciaire en coopération avec un homologue d'un autre pays européen. Ces **échanges sur initiative personnelle** comprennent :

- ▶ Les **échanges bilatéraux** qui permettent à un groupe de juges, procureurs et/ou personnels judiciaires de la même juridiction de visiter une juridiction d'un autre Etat membre de l'UE et d'échanger expériences et bonnes pratiques sur des sujets d'intérêt commun ;
- ▶ Les **échanges régionaux**: destinés aux juges, procureurs et personnels judiciaires exerçant leurs fonctions dans les juridictions frontalières, ils sont axés sur des problématiques communes et des situations concrètes liées à des dossiers transfrontaliers ;
- ▶ Le **programme de subventions de formation judiciaire** au moyen duquel les juges, procureurs, personnels et formateurs judiciaires mettent en œuvre des projets de formation individualisés qu'ils ont eux-mêmes identifiés et conçus ;
- ▶ Le **programme d'échanges commun REFJ-CEPOL** qui offre aux juges pénalistes et aux procureurs une occasion unique d'échanger leurs points de vue et leurs pratiques avec les membres des forces de police.

» L'UE ne peut fonctionner que s'il existe des relations étroites entre les professionnels des différents États membres.
Un juge autrichien – Échange régional en Italie



Échange AIAKOS, Sofia, Bulgarie

Programme AIAKOS

Le Programme s'adresse spécifiquement aux futurs et jeunes juges et procureurs, en leur donnant la possibilité d'appréhender d'autres systèmes judiciaires et programmes de formation, d'approfondir leur connaissance du droit européen et des instruments de coopération judiciaire, de rencontrer leurs homologues et de nouer des contacts utiles pour leur vie professionnelle future.

Visites d'étude

Organisées en coopération avec des organisations européennes et internationales telles que la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH), Eurojust, les institutions de l'UE à Bruxelles, l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), la Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH) et l'Institut Max Planck d'anthropologie sociale (MPI), les visites d'étude offrent aux participants un aperçu du fonctionnement et des procédures de l'institution d'accueil.

Stages de longue durée

Les stages de longue durée représentent une opportunité unique de se familiariser avec le fonctionnement, les procédures et les prises de décisions de la CJUE, de la CEDH et d'Eurojust. Généralement assignés au cabinet d'un membre de la Cour, au Registre ou au sein d'un bureau national, les participants sont immergés dans le travail quotidien de l'institution d'accueil.

» J'ai eu l'opportunité inestimable de participer au Programme d'Échanges. J'y ai puisé de nombreuses idées qui pourraient améliorer notre système national et je parlerai très certainement de ces sujets au sein de ma juridiction.
Un formateur estonien – Échanges pour formateurs judiciaires à l'Académie de Droit européen